



PSA Aftermarket rejoint la FFC

Après plusieurs mois d'échanges constructifs, PSA Aftermarket a signé pour plusieurs années un partenariat avec l'activité Carrossiers-Réparateurs de la FFC Mobilité Réparation et Services.

Lors du salon Equip Auto 2019 en octobre dernier, la Fédération Française de Carrosserie a largement accueilli ses adhérents dans un cadre convivial et professionnel. Une exposition de choix pour présenter les trois branches de la FFC, Carrossiers-Constructeurs, Equipementiers et Mobilité Réparation et Services.

A cette occasion, PSA Aftermarket, exposant lui aussi du grand rendez-vous parisien, s'est montré particulièrement intéressé par les services proposés par la FFC Mobilité Réparation et Services, et notamment ceux de son activité Carrossiers-Réparateurs.

En effet, depuis maintenant plus de 10 ans, la FFC accompagne par exemple ses membres dans la mise en place et la démocratisation de la Cession de Créance. Un procédé permettant à l'automobiliste de ne pas avancer les frais de réparation de son véhicule en cas de sinistre, y compris s'il effectue les travaux dans un garage non agréé par son assurance. (On rappelle qu'en vertu de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, chacun dispose du Libre Choix du Réparateur, sans que quiconque puisse lui imposer un professionnel).

Après plusieurs mois d'échanges constructifs, PSA Aftermarket a donc signé pour plusieurs années un partenariat avec la FFC Mobilité Carrossiers-Réparateurs. La Fédération apportera désormais son panel de services à l'ensemble des 6 400 sites des réseaux primaires et secondaires du quatrième groupe automobile mondial. Les marques Peugeot, Citroën, Opel, DS et Eurorepar Car Service sont ainsi concernées.

Jacques-Edouard Daubresse, Directeur Aftermarket France déclare : « Nous sommes particulièrement heureux de ce partenariat avec la FFC qui permettra de renforcer la performance des ateliers de nos réseaux. »